

# RÉPUBLIQUE FRANCAISE

## Commune de Montrond le Château (Doubs)

### Séance du Conseil Municipal

**DU LUNDI 27 MAI 2013**

L'an deux mil treize, le vingt-sept mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gabriel LAITHIER, Maire.

**Présents** : Mesdames Jenny CHOPARD, Delphine DUBOZ, Blandine GAILLARD, Dominique GIRARDIER, Christelle LIDOINE, Colette PIGUET, Virginie WETZEL,  
Messieurs Gilles BERNARD, Michel BOHLY, Thierry CLERC, Luc DECREUSE, Luc FOURQUET, Gabriel LAITHIER, Xavier LIDOINE, Pascal PERRIN.

**Absent** : Néant

**Pouvoir de délégation** : Néant

Un scrutin a eu lieu, **Mme Blandine GAILLARD** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été nommée pour remplir les fonctions de **secrétaire**.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté sans remarques.

M. le Président a déclaré la séance ouverte et a exposé ce qui suit :

1° Urbanisme :

- Déclaration préalable de travaux présentée par M. CARTA Marc (pose panneaux solaires),
- Déclaration préalable de travaux présentée par M. Daniel EUVRARD (construction apprentis et prolongation apprentis existant).
- Déclaration préalable travaux Alain MOREL (édification clôture avec panneaux opaques).
- Exercice droit de préemption urbain parcelle section C n°672.

2° Remboursement cautions M. et Mme TOITOT et M. David PETRON.

3° Etude devis société GP Routes pour bouchage des trous voirie communale.

4° Etude devis réalisation passage surélevé VC n°2 Route de Malbrans.

5° Etude de devis - Achat auto-laveuse.

6° Organisation 14 juillet 2013.

7° Acceptation don à l'adresse de la Commune à l'occasion mariage.

8° Etude règlement PLU – fixation réunion spécifique de travail.

9° Informations et communications diverses :

- Correspondances relatives éclairage public et réponses faites.
- Correspondance relative nuisances sonores Rue du Tilleul.
- Correspondance relative occupation caveau provisoire.
- Correspondance relative Sécurité routière voie de Pugey.
- Projet de convention CEN de FC/lycée François-Xavier/Commune Montrond le Château.

En début de séance, le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour de :

- une modification du devis de la société AECE,
- l'adhésion de la commune à la Fondation du Patrimoine,
- l'étude d'un nouveau devis pour l'achat et la pose d'échelles dans le clocher de l'Eglise.

Mme Dominique GIRARDIER, Maire adjoint demande que soit examiné en fin de séance le renouvellement du contrat de M. Nicolas VEREECKE.

L'ajout à l'ordre du jour de ces sujets est accepté à **l'unanimité**.

### **MODIFICATION DU DEVIS SOCIÉTÉ AECE**

La fourniture et la pose des équipements portent sur cinq horloges, le câblage et le remplacement d'une cellule crépusculaire défectueuse Rue de Malbrans et le remplacement de trois cellules existantes usagées pour un coût global de 1 795, 99 € TTC.

Une réserve est faite pour le câblage et le remplacement de la cellule (130 € HT) rue de Malbrans. Le Maire contactera ERDF et l'entreprise prestataire de l'installation exécutée en juin 2012 sans le consentement nécessaire de la Commune. Il invitera les responsables de la mise en œuvre de cet équipement à remplacer gracieusement le matériel défectueux ou à minima consentir un geste commercial.

Le Maire communique les échanges réalisés avec ERDF lors d'une dernière réunion de travail à Quingey. Il demande instamment qu'aucune modification du réseau d'éclairage public ne soit effectuée sans son accord, sans l'aval d'ERDF et sans une reconnaissance de responsabilité de l'entreprise sollicitée et ce pour une question de responsabilité pénale du Maire et de responsabilité civile de la Commune.

La coupure de l'éclairage public après l'installation des horloges prendra effet très prochainement de 23 h 30 à 5 h 30. Les habitants seront informés par courrier de cette décision prise par l'ensemble des Elus.

### **FONDATION DU PATRIMOINE**

Une adhésion de 50 € est nécessaire afin que la commune soit soutenue par la Fondation du Patrimoine dans les travaux conservatoires du clocher de l'église. Les Elus acceptent à l'unanimité l'adhésion et l'octroi de la somme sus indiquée.

Une souscription sera proposée à partir de dépliants (flyers) imprimés gracieusement par le Crédit Agricole de Quingey.

### **ACHAT ET POSE D'ÉCHELLES - CLOCHER ÉGLISE**

La société THEDIS avait été retenue mais n'est plus en mesure d'assurer la prestation en raison d'une liquidation « cessation d'activités ».

A l'unanimité, les Elus décident de retenir le devis de l'entreprise « Les 3<sup>E</sup> » qui s'élève à 4 390 € HT après un escompte de 7 % sur le premier devis établi lors de l'appel d'offre.

L'architecte M. Denis-Hugues LAPPRAND, à la suite d'une visite approfondie du clocher, fera parvenir un devis estimatif concernant la réfection des joints, le nettoyage et le remplacement des pierres défectueuses et la réfection de l'étanchéité de la dalle sommitale.

## **1° URBANISME**

\*La déclaration de travaux de M. Marc CARTA (pose de panneaux solaires) ainsi que la déclaration de travaux de M. Daniel EUVRARD (construction appentis et prolongation appentis existant) sont transmises avec avis favorable.

\*La déclaration préalable de travaux de M. Alain MOREL (édification d'une clôture avec panneaux opaques) sera transmise avec « demande de sursis à statuer » car le projet s'oppose aux prescriptions du règlement en cours d'élaboration du futur PLU.

\*La Commune décide, à l'unanimité des membres présents, de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur la parcelle section C n°672.

## **2° REMBOURSEMENT CAUTIONS M. et Mme Romain TOITOT et David PETRON**

Le remboursement de deux cautions de locataires ayant quitté l'appartement loué est accepté à l'unanimité.

A l'avenir, il sera spécifié à la rubrique « clauses particulières » du bail que les occupants s'obligent à entretenir les espaces communs et les dépendances extérieures.

## **3° ÉTUDE DEVIS SOCIÉTÉ GP ROUTES POUR BOUCHAGE DES TROUS VOIRIES COMMUNALES**

A l'unanimité, les Elus acceptent le devis de la société GP Routes qui s'élève à 4 098,69 € TTC.

## **4° PASSAGE SURÉLEVÉ VC N°2 - ROUTE DE MALBRANS**

Six entreprises ont été contactées. Un seul devis est parvenu en mairie émanant de l'entreprise BONNEFOY ; il s'élève à 9 446,12 € TTC.

Les Elus effectueront d'autres sollicitations pour établir leur choix.

## **5° ÉTUDE DE DEVIS ACHAT AUTOLAVEUSE - SALLE POLYVALENTE**

Cinq entreprises ont été sollicitées.

La décision de cet achat est repoussée à une date ultérieure en raison d'une insuffisance d'informations sur les caractéristiques techniques des appareils proposés.

## **6° ORGANISATION 14 JUILLET 2013**

La manifestation se déroulera le 13 juillet 2013 en soirée. Parmi les associations sollicitées pour l'animation de cette soirée, seule l'association Tennis de Table a répondu par l'affirmative.

M. Gérard MARANDET, Président souhaite une participation de la commune à hauteur de 707,59 € (DJ 480 €, SACEM + SPRED taxe pour DJ 227,59 €).

Les Elus, à l'unanimité, limitent l'aide à une somme de 300 € en cas d'acceptation.

## **7° DON A L'ADRESSE DE LA COMMUNE OCCASION MARIAGE**

Une délibération est prise à l'unanimité pour accepter un don de 100 € au bénéfice de la Commune effectué à la suite d'un mariage.

## **8° ÉTUDE RÉGLEMENT PLU**

Les Elus se réuniront le mercredi 05 juin 2013 à 20 h 00 en mairie pour amender de manière approfondie le projet de règlement du PLU ainsi que le plan de zonage.

## **9° INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES**

- Correspondances relatives à l'éclairage public

Le Maire et les Elus ont reçu les doléances de deux habitants surpris par la décision de coupure de l'éclairage public effectuée à titre d'essai. Le Maire a rassuré les signataires en ce qui concerne la sécurité mais a répondu sur un ton ferme aux propos désobligeants et erronés formulés dans le courrier par un signataire.

- Correspondance relative aux nuisances sonores Rue du Tilleul

La proposition d'interdire la rue du Tilleul aux poids lourds et d'emprunter plutôt la rue de la Mairie n'est pas retenue par les Elus en raison des problèmes de sécurité qu'une telle décision engendrerait aux abords de l'école.

- Correspondance relative occupation caveau provisoire

Un courrier adressé à la famille qui avait bénéficié de l'occupation du caveau provisoire a été suivi d'effet et la libération de cet emplacement sera effective très prochainement.

- Correspondance relative Sécurité routière Voie de Pugey

Les riverains de la voie de Pugey adressent un courrier aux Elus pour signaler l'augmentation de la circulation et la vitesse excessive des véhicules empruntant cette rue. M. Gilles BERNARD étudiera et proposera les différentes possibilités envisageables pour sécuriser cette voie.

- Correspondance Ensemble Justiniana

La proposition d'opéra promenade dans le village n'est pas retenue par les Elus.

- Projet de convention CREN/Lycée François-Xavier/Commune

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention de partenariat étudiée et établie le 29 avril 2013.

La Commune de Montrond le Château contribuera aux différents frais (transport, alimentation, carburant outillage) à hauteur maximale de 2000 € par an.

- Devis Franche-Comté Signaux

Un devis concernant la fourniture et la pose de poteaux fixes destinés à sécuriser les trottoirs et les constructions dans la Grande Rue, devis fourni par la Société Franche-Comté Signaux de Rurey pour un montant de 1 650, 48 € TTC est accepté à l'unanimité.

- Une délibération est prise à l'unanimité pour le renouvellement ultime du contrat de Nicolas VEREECKE. Il prendra effet du 10 juillet 2013 jusqu'au 09 avril 2014 sous réserve de l'acceptation des services de l'Etat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30.

**Prochaine réunion prévue le 24 juin 2013 à 20 h 30**

Le Maire  
Gabriel LAITHIER

Numéro de délibération	Objet
DCM n° 05.13.01	Economie éclairage public. Achat et pose équipements indispensables.
DCM n° 05.13.02	Adhésion Fondation du Patrimoine.
DCM n° 05.13.03	Attribution marché échelles- Clocher Eglise.
DCM n° 05.13.04	Droit de préemption urbain parcelle cadastrée section C n°672 provenant de C n°448.
DCM n° 05.13.05	Remboursement de caution – Mme et M. Romain TOITOT.
DCM n° 05.13.06	Remboursement de caution – M. David PETRON.
DCM n° 05.13.07	Bouchage trous – voirie communale.
DCM n° 05.13.08	Organisation 14 juillet 2013.
DCM n° 05.13.09	Acceptation don.
DCM n° 05.13.10	Partenariat CEN de FC/Lycée François-Xavier/Commune.
DCM n° 05.13.11	Attribution de marché – potelets Grande Rue.
DCM n° 05.13.12	Renouvellement Contrat Unique d'insertion - Nicolas VEREECKE

Conseillers	Signature	Conseillers	Signature
BERNARD Gilles		GIRARDIER Dominique	
BOHLY Michel		LAITHIER Gabriel	
CHOPARD Jenny		LIDOINE Christelle	
CLERC Thierry		LIDOINE Xavier	
DECREUSE Luc		PERRIN Pascal	
DUBOZ Delphine		PIGUET Colette	
FOURQUET Luc		WETZEL Virginie	
GAILLARD Blandine			

